

Décorateur-conseil d'intérieur

RNCP5328 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230n
Code(s) ROME	F1102, L1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2009

Certificateur(s)

Association lyonnaise pour la formation (ALPF) - IDRAC

<http://www.lyon.ecoles-idrac.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le décorateur intervient dans trois domaines professionnels :

LA DECORATION EPHEMERE

- Concevoir une installation prenant place dans un espace pour un temps limité. Elle a pour but la mise en valeur d'un produit ou d'une société avec une finalité commerciale.

LA DECORATION INTERIEURE

- Conception d'ambiance décorative s'inscrivant dans le temps, modifiant uniquement "en surface" et très ponctuellement les caractéristiques physiques du bâtiment.

LA DECORATION D'EXPOSITION (SCENOGRAPHIE)

- Application de la scénographie permettant d'intervenir dans des expositions, dans le tourisme culturel, dans la conception de décors (théâtre, cinéma, télévision).

L'activité du décorateur d'intérieur se décompose généralement en trois phases :

o Phase 1 : CONCOIT ET ETUDIE UN PROJET DE DECORATION EPHEMERE , D'EXPOSITION , DE DECORATION INTERIEURE

- Identifie ou contribue à l'identification des attentes du client
- Analyse le lieu d'intervention
- Explore plusieurs pistes de recherche
- Imagine le projet dans le respect des contraintes du client (programmes, attentes diverses)
- Représente graphiquement les meilleures solutions
- Intègre dans sa réflexion et ses propositions un certain nombre de données réglementaires
- Rend compte et argumente les solutions proposées

o Phase deux : FORMALISE UN PROJET DE DECORATION EPHEMERE , D'EXPOSITION , DE DECORATION INTERIEURE)

- Définit plus précisément le projet.
- Produit les documents graphiques détaillés
- Réalise les perspectives du projet
- Réalise éventuellement la maquette du projet
- Contribue éventuellement à la production des documents techniques correspondants (différents fluides préexistants : eau, électricité...

o Phase trois : REALISE OU PARTICIPE A LA REALISATION DU PROJET DE DECORATION EPHEMERE ,

D'EXPOSITION , DE DECORATION INTERIEURE

Contrôle la conformité des réalisations par rapport au cahier des charges initial en termes de :

- Respect du projet
- Délais
- Prestations choisies
- Budgets
- Réalise éventuellement lui-même certains éléments du projet
- Rapporte et conseille le client pendant la réalisation du chantier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences et capacités du Décorateur d'intérieur s'articulent autour de la maîtrise des compétences de quatre pôles :

Pôle Technique, compétences aptitudes et connaissances :

- Des principes de métré
- Des techniques de plan et représentations techniques
- Des techniques de représentation volumétriques d'un projet
- Des outils informatiques de représentation graphique (2D /3D)
- Plans et représentations techniques
- Des différents corps d'état du second œuvre, de leur activité et des techniques de base qu'ils utilisent
- Des matériaux de décoration, de leurs utilisations techniques et esthétiques de leurs coûts et de leurs caractéristiques techniques

Pôle Artistique, compétences aptitudes et connaissances :

- Des techniques de dessin d'art
- Créativité, imagination
- De l'art de la représentation graphique

Pôle Culture, compétences aptitudes et connaissances :

- Des grands courants dans le domaine de la décoration et de l'art
- Ouverture culturelle et pratique d'une langue étrangère

Pôle Projet, compétences aptitudes et connaissances :

- Capacité à imaginer un projet
- Capacité d'écoute
- Capacité de reformulation
- Capacité de présentation et argumentation
- Capacité d'adaptation au contexte propre du client et de son projet
- Capacité à travailler en équipe
- Rédaction du cahier des charges client
- Des techniques de plan et de la manière de les présenter efficacement
- Choix des fournisseurs, consultations, devis
- Gestion et suivi de chantier de décoration (délais, durées...)
- Eventuellement, capacité à réaliser lui-même certains éléments de la décoration

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Fabricants et distributeurs de mobilier et d'aménagement de la maison (mobilier, cuisines...) Entreprises (Fabricants et distributeurs) du secteur de la décoration de la maison (peinture, décoration, papier peints)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires intègrent pour la plupart d'entre eux des fabricants ou distributeurs de mobilier et d'aménagement de la maison, dans des fonctions liées soit au conseil client (conseil vente en aménagement d'intérieur) soit à la décoration et à l'aménagement des espaces de vente et d'exposition. Certains sont amenés à exercer leur activité dans des cabinets de conseil en décoration d'intérieur (activités liés à l'architecture)

Dans leur évolution de carrière, on peut remarquer que certains des titulaires s'orientent vers des activités de conseil en décoration indépendant.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 401 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 588
Jugés difficiles à recruter	11 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 6 professionnels Le président du jury est un professionnel reconnu, indépendant de l'école.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 6 personnes professionnelles et totalement indépendantes de l'Ecole représentant la profession (Décorateurs d'Intérieur, Scénographes)

Le président du jury est un professionnel reconnu, indépendant de l'école. Il est nommé par le directeur de l'école

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2009
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2156

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP7420

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.esai-lyon.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5328/>